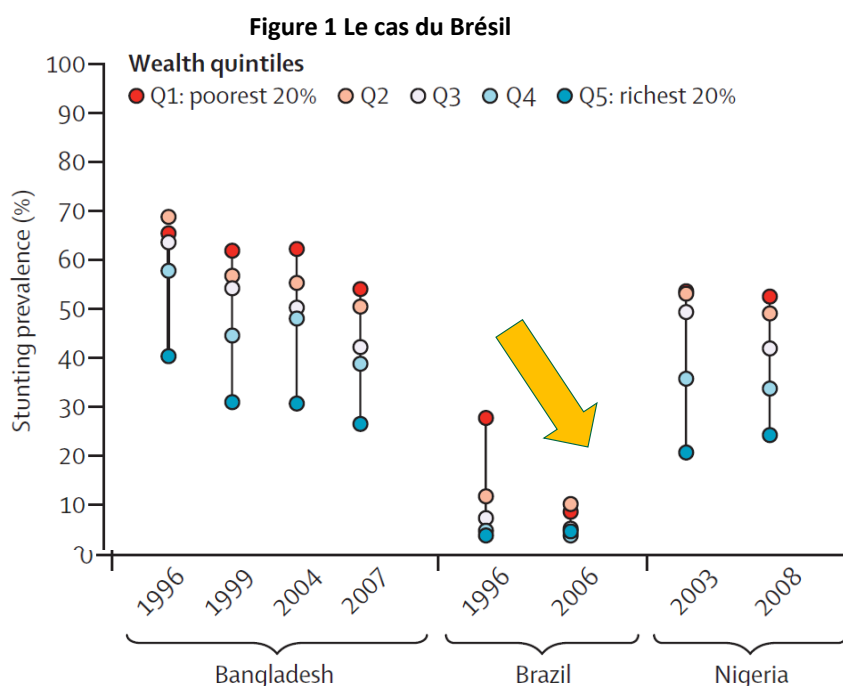


RÉDUIRE LES INÉGALITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE NUTRITION

Contexte et justification

Les disparités durables entre les groupes sociaux vulnérables et les autres groupes sociaux - qui reflètent les inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays - peuvent ralentir la croissance et conduire à l'instabilité politique, aux flux migratoires et à de faibles niveaux d'investissement dans la fourniture de biens et services publics, ce qui a des conséquences néfastes sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Les inégalités criantes - y compris entre les zones rurales et urbaines - dans l'accès aux services de base et aux biens conduisent à des processus inégaux de croissance économique et de transformation. Ces inégalités affectent les chances des ménages de surmonter la pauvreté rurale, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

La relation entre inégalité, sécurité alimentaire et résultats nutritionnels est évidente dans les données de certains pays. Par exemple, au Brésil, la forte diminution du retard de croissance qui a eu lieu entre 1996 et 2007 (de 37,1 % à 7,1 %) a été associée à une réduction tout aussi marquée de l'écart entre les familles pauvres et riches ayant des enfants de moins de 5 ans (figure 1). Ce recul est le résultat d'un ensemble de politiques mises en œuvre dans ce pays et visant à réduire un niveau historiquement élevé d'inégalité de revenu.



Fuente: Lancet Series; Black et al. 2013

La même tendance ne s'est pas concrétisée dans d'autres pays, comme le Bangladesh ou le Nigeria, où le cadre politique était moins propice à la réduction des inégalités.

La Note du Groupe d'experts de haut niveau sur les questions critiques et émergentes à partir de 2017 décrit l'importance de l'impact des inégalités sur la sécurité alimentaire et la nutrition en termes très clairs et précis. Le HLPE souligne que les données probantes établissent clairement que les risques croissants pour la sécurité alimentaire et la nutrition peuvent être liés non seulement à un niveau élevé de concentration des revenus, mais aussi à une distribution inégale des actifs agricoles ainsi que, chez les agriculteurs, à un accès inégal aux ressources naturelles et, par conséquent, au revenu. Tous ces éléments affectent les conditions de sécurité alimentaire et de nutrition.

Orientation et résultats escomptés

L'Axe thématique proposé contribuera à la Vision du CSA et à l'objectif général visant à s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire, en mettant l'accent sur les personnes les plus touchées par la faim et la malnutrition.

L'accent sera mis sur les inégalités au sein des systèmes agroalimentaires. Sur la base du rapport du Groupe d'experts de haut niveau, l'Axe de travail fournira une analyse des facteurs d'inégalité socioéconomique entre les acteurs des systèmes agroalimentaires qui influent sur la sécurité alimentaire et les résultats nutritionnels. Les inégalités entre les genres et la nécessité de créer des opportunités pour les jeunes contribueront à éclairer l'analyse, afin d'établir des complémentarités avec d'autres Axes de travail du PTPA, bien que l'objectif général diffère évidemment de ces domaines de travail.

Plus précisément, le rapport HLPE analysera les données quantitatives et qualitatives relatives à la manière dont les inégalités d'accès aux actifs et aux revenus dans les zones rurales et les systèmes agroalimentaires empêchent de nombreux acteurs de sortir des situations d'insécurité alimentaire et de malnutrition. Des données pertinentes sur les dotations en actifs dans les communautés rurales seront utiles à cet égard, de même que les conclusions du prochain rapport SOFI. Étant donné l'accent mis sur les systèmes agroalimentaires et le rôle clé des agriculteurs familiaux dans ces systèmes, il y aura logiquement des liens et des complémentarités avec la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale. Le rapport analysera également les facteurs à l'origine des inégalités identifiées et formulera des recommandations sur les points d'entrée pour y remédier.

Le rapport devra s'appuyer sur une base d'information complexe. Les données requises, qui doivent provenir du niveau de base, à savoir les ménages, afin de garantir une granularité adéquate, ne peuvent pour l'instant être obtenues principalement que d'enquêtes sur le budget et les dépenses des ménages individuels, à l'image des enquêtes menées par la Banque mondiale (World Bank Living Standard Measurement Study - LSMS) et des enquêtes similaires menées au niveau national. La couverture et la qualité de cette information peuvent être améliorées, et les données doivent être davantage harmonisées dans leur perspective. Par conséquent, le rapport identifiera les domaines nécessitant des recherches plus approfondies et une collecte de données supplémentaires, compte tenu également des possibilités offertes par le travail conjoint mené actuellement par la Banque mondiale, la FAO et le FIDA dans le cadre de l'Initiative 50 x 2030. Dans ce cadre, la FAO et la Banque mondiale travaillent à la définition d'un modèle d'enquête intégrée sur les exploitations agricoles, qui comprend des aspects socioéconomiques clés tels que l'accès aux actifs et les inégalités qui y sont associées, ainsi que des système de mesure de la pauvreté, du bien-être et de la sécurité alimentaire. L'initiative 50 x 2030 prévoit de promouvoir l'utilisation de ce modèle intégré dans jusqu'à 50 pays avant 2030.

Par la suite, le rapport HLPE servira de base à un débat inclusif au CSA, conduisant à un processus de convergence politique vers des Directives volontaires sur la réduction des inégalités en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Ces directives contribueront à la Vision et à l'Objectif général du CSA en s'attaquant à l'une des principales causes profondes de la faim et de la malnutrition, en mettant l'accent sur les personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition et en élaborant des Directives volontaires guidées par la vision du CSA visant à éliminer la faim et la malnutrition et à promouvoir la réalisation progressive du droit à l'alimentation. En outre, elles permettraient d'informer le processus de révision de l'Agenda 2030, en particulier le Forum politique de haut niveau, au cours duquel des manifestations parallèles pourraient être organisées. Le document pourrait également être promu et diffusé dans le contexte des divers processus de révision autour de l'ODD 2, ainsi que des ODD 1, 5, 8, 10 et 16.

Budget prévisionnel et calendrier

- Rapport du Groupe d'experts de haut niveau à fournir pour 2021
- Discussion inclusive lors de la CSA 48 (2021)
- Termes de référence pour le processus de convergence des politiques adopté lors de la CSA 49 (2022) ;
- Directives volontaires adoptées lors de la CSA 50 (2023).

Estimation des coûts : 100 000 USD